

En date du : 18 septembre 2023

Réunion virtuelle du comité afin de discuter des alternatives Pour la réfection du balcon et des escaliers du pavillon 120

18 septembre 2023 à 19:55

Présences : M Houle, J Houle, J Lemire, F Lemire, M E Bessette et Y Martineau

M. Martin Houle nous avait fait parvenir un Ordre du jour pour faire le point sur l'évolution du projet

- 1 - Compte-rendu : L'ancien balcon a été retiré. Les solives, formées de 2 planches épaisses, qui ceinturent le pourtour du balcon doivent être réparées. Seule la planche épaisse extérieure sera remplacée car la pourriture n'a pas affecté les supports intérieurs.
- 2- Les relations avec l'entrepreneur sont cordiales et il semble très professionnelle
- 3- Il fut décidé que la gouttière passera par le même chemin afin de ne pas nuire au déneigeur et de prévenir un risque de poursuite advenant qu'une personne se blesse sur la gouttière qui passerait sur le plancher du balcon
- 4- Les supports (Colonne) qui soutiennent les chambres arrières en porte-à-faux ne servaient à rien car elles étaient mal installées. Les nouvelles colonnes seront d'apparences mais serviront quand même de soutien léger.
- 5- Il fut décidé de profiter que l'entrepreneur soit sur place pour réparer le plafond de la salle électrique ±250\$
- 6- Il fut aussi décidé qu'advenant que d'autres travaux hors contrat soient nécessaires, notre représentant M. Martin Houle soit autorisé à approuver ces dépenses jusqu'à un maximum de 2 500\$ sans avoir à convoquer une réunion spéciale.
- 7- À la suite de la fin des travaux et à l'acceptation par le comité je pourrai calculer le montant exact que chacun des copropriétaires devra déboursier pour ces extras
- 8- Les travaux ne pourront se terminer définitivement cette semaine car l'une des sections de fibre de verre est de mauvaise dimension, cependant l'entrepreneur laissera temporairement le plancher de manière que l'accès aux condos soit sécuritaire.

Terminer à 20 :35

Yves Martineau